

Besançon, le 23 octobre 2019

Objet : Commission Géographique Saône-Doubs

Madame, Monsieur,

En tant qu'acteur impliqué dans la mise en œuvre des politiques de l'eau, vous êtes membre de la commission géographique Saône-Doubs, issue du comité de bassin Rhône-Méditerranée.

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion de cette Commission qui se tiendra :

## LE JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 DE 10h00 à 15h30 (accueil à partir de 9 h30) salle Devosge 5 Rue Devosge, 21000 DIJON

Cette journée sera consacrée à la préparation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2022-2027, dont le comité de bassin adoptera le projet en juin 2020 avant une large phase de consultation institutionnelle et du public.

Focalisée sur les enjeux propres aux bassins versants de La Saône et du Doubs, la commission géographique se déroulera en deux temps :

- ✓ Le matin (10h-13h), une présentation du bilan de la mise en œuvre du SDAGE 2016-2021 sur le territoire et des enjeux sur lesquels le SDAGE 2022-2027 devra apporter des réponses, accompagnée de temps d'échanges avec la salle.
- √ L'après-midi (14h-15h30), des espaces thématiques participatifs vous permettront de réagir par écrit sur les axes d'évolution envisagés pour le SDAGE 2022-2027 présentés le matin sur les thèmes suivants :
  - o la gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique ;
  - o la lutte contre les pollutions par les substances dangereuses ;
  - o la restauration des cours d'eau en lien avec la prévention des inondations.

Pour vous permettre de préparer vos contributions aux évolutions à apporter au futur SDAGE 2022-2027, vous trouverez sur le site de l'agence de l'eau (rubrique « Commissions géographiques ») des notes présentant quelques réflexions soumises au débat sur ces thèmes.

Un buffet sera servi à l'issue de la séquence matinale.







Votre présence sur l'ensemble de la journée est essentielle afin que votre avis puisse alimenter les réflexions du comité de bassin sur le SDAGE 2022-2027.

En parallèle des espaces thématiques ouverts à tous, et dans le but de progresser dans la mise en œuvre des actions nécessaires aux objectifs du SDAGE, un « café débat » aura lieu de 14h30 à 15h30 sur le thème de l'association des citoyens dans la mise en œuvre des projets de préservation et de restauration de la ressource en eau et des milieux aquatiques. A partir du retour d'expérience d'un acteur du territoire, les participants échangeront sur les apports, facteurs facilitant et difficultés rencontrées dans cette association citoyenne.

La participation à ce « café débat » est limitée à 15 personnes maximum. Si vous souhaitez y participer, vous devez vous pré-inscrire spécifiquement au café débat via votre bulletin de participation. Votre inscription définitive à ce café débat vous sera confirmée avant la commission géographique.

Comptant sur votre présence et sur votre contribution active à ce projet majeur, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en ma considération distinguée.

Le Président de la commission géographique

Dominique GIRARD

L'agence de l'eau, certifiée ISO 14001, est attentive à limiter le bilan carbone lié aux événements qu'elle organise. Elle vous demande, dans la mesure du possible, de privilégier les transports en commun ou le co-voiturage pour vous rendre à cette Commission.